



**LES CHIENS PEUVENT NE PAS ETRE LE MEILLEUR
AMI DE L'HOMME...**

Nous remercions les habitants possédant des chiens de bien vouloir leur apprendre la propreté...En effet, il est dommage de voir les lieux publics souillés par les déjections sauvages du « meilleur ami de l'homme ».

Beaucoup de parents se plaignent de voir les jeux d'enfants pollués par les animaux non tenus en laisse par leur propriétaire, que ce soit sur l'esplanade ou en d'autres lieux du village.

Pensez aux enfants qui doivent nettoyer leurs chaussures...

Ne vous méprenez pas sur le sens du proverbe qui dit : « c'est dans le besoin que l'on reconnaît ses amis »...

Il serait dommage que la mairie soit amenée à verbaliser...ainsi, selon un arrêté municipal, l'amende va de 68€ à Paris, à 450€ à Cannes.

➡ *Merci de vous munir d'un sac pour ramasser les déjections de vos animaux.*

La commune va s'équiper de distributeurs de sachets qui seront bientôt installés